

« d'environ treize ans), fils du roi Boson , et petit-fils de l'em-
 « pereur Louis II , auquel l'empereur Karl avait déjà conféré la
 « dignité royale , et qu'Arnulfe, son successeur, venait de recon-
 « naître en cette qualité , lui envoyant à cet effet, par deux légats
 « exprès , le sceptre royal , » serait élu et sacré roi (1).

Nombre de chartes concernant le Lyonnais ou données à Lyon (2), attestent que l'autorité de Louis l'Aveugle fut exclusivement reconnue dans cette province , de même que le Viennois et la Provence , et qu'il la conserva jusqu'à la fin de sa vie , et malgré les infortunes qui abrégèrent ses jours. Nous pouvons encore citer en témoignage de ce fait les nombreuses chartes de l'abbaye de Savigny (dans le Lyonnais), située au delà de la Saône. .

Louis l'Aveugle vécut plus longtemps qu'on ne le suppose généralement ; il mourut vers le milieu de l'an 928 , âgé d'environ quarante ans. C'est ce que prouvent deux chartes de Savigny , datées de la 28^e année de son règne , l'an 928 (3).

Il laissa deux fils , dont l'un , connu sous le nom de Karl-Constantin , ne conserva de l'héritage paternel que la principauté du Viennois (4).

(1) Voy. les propres termes des actes du synode , où tous les droits de Louis sont énumérés et ajoutés aux impérieuses nécessités du temps (apud Bouquet , IX , 315).

(2) Voy. Dipl. de Louis l'Aveugle , roi et empereur , dans Bouquet , Hist. des Gaules , IX , 674 (18 mars 892), 675 , 76 , 77 , 78 et 79. (ann. 896) , 680 , 81 (11 nov. 902). 682 (17 sept. 983). VIII , 416 (26 oct. 904). 515 (31 oct. 904). Ces deux Dipl. datés de Vienne , ont été faussement attribués à l'empereur Louis II , fils de Lothaire , par Bouquet , t. IX , 688 (Lyon , ann. 924).

(3) Outre deux chartes datées de la 27^e année de l'empire de Louis l'Aveugle , publiées par Charvet , Hist. de Vienne , p. 251 , nous citerons , au chartulaire de Savigny (dressé en 1120 , sous l'abbé Pontius) , les chartes n^o 11 et 12 , datées de la 28^e année de l'empire de Louis , c'est-à-dire 928. Le n^o 12 est un échange fait par Arnulfe , abbé de ce monastère , avec un propriétaire nommé Gundinus , daté de Lozanne dans le Lyonnais.

(4) Hludovicus imperator Augustus quia dilectus filius noster Karolus Comes datum Viennæ VIII Kal. Januarii anno XXVII (25 Dec. 927 , Chartul. de Vienne , p. 76 , Charvet , l. c. 251).